

L'innovation territoriale en agriculture urbaine et périurbaine en Méditerranée

Livre Blanc



Interreg
Mediterranean



EUROPEAN UNION



MADRE

Projet cofinancé par le Fonds
européen de développement régional

LIVRE BLANC

L'innovation territoriale en agriculture urbaine et périurbaine en Méditerranée

Sommaire

1.	Introduction.....	3
2.	Qu'est-ce que l'innovation territoriale en agriculture métropolitaine.....	3
3.	Comment favoriser l'innovation territoriale : leçons et défis à relever.....	4
	3.1. Garantir l'accès des agriculteurs aux terres agricoles.....	5
	3.2. Assurer la protection des terres agricoles.....	7
	3.3. Promouvoir la multifonctionnalité de l'agriculture métropolitaine.....	8
	3.4. Elaborer des cadres juridiques et des plans d'urbanisme appropriés.....	9
	3.5. Coordonner les différentes échelles de planification.....	10
	3.6. Améliorer les modèles de participation et de gouvernance.....	10
	3.7. Décloisonner les politiques alimentaires.....	11
	3.8. Sensibiliser à l'importance des systèmes alimentaires.....	12
4.	Recommandations.....	12



Introduction

La disparition des terres agricoles fertiles en raison de l'expansion rapide de la construction urbaine et de la consolidation des métropoles est un réel problème tant pour les urbanistes que pour les populations rurales. **Alors que l'agriculture recule par rapport aux autres activités économiques, l'agriculture urbaine et périurbaine devient un facteur de plus en plus important pour fournir de la nourriture aux citoyens et créer des liens durables entre les espaces naturels et urbains.** Les autorités locales, métropolitaines, régionales et nationales tentent de trouver de solutions nouvelles au problème de l'intégration des questions alimentaires dans leurs processus de planification territoriale à différentes échelles et niveaux.

Ce rapport a été préparé dans le cadre du projet **MADRE, un projet de capitalisation Interreg MED centré sur l'agriculture urbaine et péri-urbaine** dans six aires métropolitaines (Barcelone, Montpellier, Marseille, Bologne, Tirana et Thessalonique) dont l'objectif est de partager les bonnes pratiques et de créer un réseau de coopération méditerranéenne. S'appuyant sur des diagnostics locaux participatifs, une série de réunions transnationales se sont tenues afin de discuter des différents aspects de la question. Ce rapport est l'un des six livres blancs résultant de ces réunions. En particulier, **la question liée à l'innovation territoriale a été discutée lors d'un atelier organisé à Montpellier les 24 et 25 janvier 2018 et qui a réuni 40 participants** de différents groupes d'acteurs des six aires métropolitaines : producteurs et entrepreneuriat (15%), recherche (22%), société civile (17%) et autorités publiques (46%). Les études de cas présentées dans ce document sont incluses dans le « Catalogue de bonnes pratiques en matière d'agriculture urbaine et périurbaine », une collection de 36 initiatives clés sur les six aires métropolitaines MADRE. Cette analyse complète aussi le rapport sur les recommandations politiques. Tous ces documents sont accessibles sur le site internet de MADRE.

L'analyse du sujet et des recommandations qui suit s'adresse à toutes les métropoles méditerranéennes. Dans la mesure où ces recommandations ont émergé lors des discussions tenues dans le cadre du projet, leur pertinence et globalité peuvent paraître limitées car reflétant la diversité, l'expertise et la couverture géographique des participants. Néanmoins, ces recommandations ont vocation à couvrir la dimension régionale de la question traitée.

Le rapport comprend une description générale de l'innovation territoriale dans le contexte de l'agriculture urbaine et péri-urbaine, et présente les principales questions traitées par le projet. La dernière section comprend des recommandations succinctes à l'intention des producteurs, de la société civile et des décideurs politiques pour progresser sur cette dimension.

Qu'est-ce que l'innovation territoriale en agriculture métropolitaine ?

L'innovation territoriale peut être comprise comme un ensemble de politiques et d'initiatives qui représentent «une nouvelle réponse à un problème et/ou besoin identifié collectivement dans un territoire, en vue d'améliorer le bien-être et le développement local durable»¹. **Maintenir l'agriculture dans les zones rurales et périurbaines et la réintroduire dans les zones urbaines est un enjeu majeur, car elle peut contribuer de manière significative à la résilience des métropoles** d'un point de vue économique, social, environnemental et culturel.

Ce rapport est fondé sur la conviction que les systèmes agricoles et alimentaires métropolitains en Méditerranée devraient en priorité être basés sur le développement de ceintures vertes métropolitaines et de solides liens ruraux-urbains plutôt que sur des modèles plus technologiques tels que l'agriculture verticale ou les systèmes hydroponiques considérés moins appropriés aux caractéristiques géographiques, culturelles et environnementales de la région. Par conséquent, les innovations territoriales discutées ici sont les actions et les instruments qui créent et soutiennent des réseaux alimentaires alternatifs émergents et à petite échelle et encouragent la cohésion territoriale, en particulier à travers leur potentiel pour développer des systèmes durables à plus grande échelle. Les réseaux alimentaires alternatifs peuvent être définis comme des initiatives localisées visant principalement à relier production et consommation sur la base d'objectifs partagés de durabilité environnementale et sociale.

Les innovations territoriales impliquent différents types d'acteurs, tels que les pouvoirs publics, mais aussi des organisations de la société civile, des universités et des laboratoires de recherche, des entreprises, etc. Dans cette perspective élargie, il est important de souligner les interdépendances entre toutes les parties prenantes de la chaîne agroalimentaire (agriculteurs, transformateurs, distributeurs, commerçants et consommateurs). Quelques exemples d'innovations territoriales dans le contexte de l'agriculture métropolitaine sont la protection des terres arables autour des villes, l'intégration des systèmes alimentaires dans la planification locale et régionale, l'adoption de stratégies pour garantir l'accès des agriculteurs aux terres agricoles de la métropole, des jardins sur les toits et des jardins communautaires pour favoriser l'autoconsommation, etc.

¹ Oural, A. (2015) L'innovation au pouvoir! Pour une action publique réinventée au service des Territoires. [http://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/fichiers-attaches/innovation_territoriale-rapport-2015-04.pdf]

3. Comment favoriser l'innovation territoriale : leçons et défis

Les innovations territoriales dans les zones urbaines et périurbaines sont fortement liées au contexte dans lequel elles se déroulent. Dans le cadre du projet MADRE, une analyse participative avec les parties prenantes des zones métropolitaines de Thessalonique, Tirana, Bologne, Marseille, Montpellier et Barcelone a mis en évidence un certain nombre d'éléments qui entravent et qui encouragent l'innovation territoriale. **Le tableau suivant présente les facteurs communs les plus pertinents qui ressortent des analyses locales**, pouvant être adoptés comme première approche pour aborder la question de l'innovation territoriale dans la région méditerranéenne.

+

Forces et opportunités

- **Sensibilisation sociale accrue sur la qualité des aliments et les risques de dégradation territoriale** en matière de sécurité alimentaire, de biodiversité, de changement climatique, etc.
- Intérêt renouvelé pour trouver des usages alternatifs, souvent liés à l'alimentation, **des espaces publics abandonnés ou inexploités**.
- **Large éventail de politiques et d'outils de financement existants** à différentes échelles et dans différents secteurs : plans stratégiques, urbanisme local, programmes d'alimentation territoriale, zones agricoles protégées, banques foncières, réglementation foncière, etc.
- La consolidation des **circuits courts de distribution en tant que concept central de la définition des systèmes alimentaires**, y compris l'engagement de certains élus à l'idée.

-

Faiblesses et risques

- Concurrence entre différentes utilisations des terres entraînant **une forte pression sur les terres agricoles** et de nombreuses reconversions dans d'autres utilisations de celles-ci.
- **Difficultés à coordonner les agriculteurs urbains et périurbains** sur le même territoire et à travers différentes échelles territoriales en raison de l'hétérogénéité de leurs pratiques agricoles.
- **Faible disponibilité des données** sur les flux logistiques des produits agricoles et alimentaires au niveau territorial.
- Absence de **cadre légal autour de l'agriculture métropolitaine** et des structures publiques supportant les différents types d'activités agricoles.
- **Manque de personnel de l'administration publique** formé à la planification et à la gestion des systèmes alimentaires.

La combinaison de ces facteurs soulève un certain nombre de questions très pertinentes dans tout effort visant à renforcer les pratiques d'innovation territoriale dans l'agriculture urbaine et périurbaine. Afin d'explorer davantage ces forces et faiblesses, les représentants des métropoles de MADRE ont développé une analyse transnationale qui a conduit à des discussions plus approfondies autour de deux dimensions principales de l'innovation territoriale. Le premier concernant les stratégies et outils pour l'aménagement du territoire, est présenté à travers 4 questions principales: garantir l'accès des agriculteurs aux terres agricoles (3.1), assurer la protection des terres agricoles (3.2), promouvoir la multifonctionnalité de l'agriculture métropolitaine (3.3) et élaborer des cadres juridiques et des plans d'urbanisme appropriés (3.4). Les questions suivantes appartiennent au second volet discuté concernant les systèmes de gouvernance: coordination entre différentes échelles de planification (3.5), amélioration des modèles de participation et de gouvernance (3.6), décloisonnement des politiques alimentaires (3.7) et sensibilisation à l'importance des systèmes alimentaires (3.7).



3.1. Garantir l'accès des agriculteurs aux terres agricoles

La terre est une ressource de plus en plus rare dans les zones métropolitaines et devrait être l'une des principales questions à aborder du point de vue de la planification territoriale. L'accès à l'eau et aux autres ressources productives, ainsi qu'aux services de base tels que l'assainissement et l'électricité, est souvent conditionné par **l'accès aux droits fonciers**. Ainsi, tout concept de développement durable de l'agriculture métropolitaine dépend fortement à la fois de la durée et de la sécurité de ces droits.

En ce sens, certains outils et instruments sont utiles pour faciliter l'accès à la terre et garantir son bon usage. L'un d'eux est **la gestion des terres** (voir l'exemple 1), qui se matérialise par des accords volontaires entre les propriétaires terriens, les gestionnaires et les entités de gestion pour maintenir et restaurer l'environnement naturel et le paysage. Les fiducies foncières sont des organisations à but non lucratif publiques ou privées qui participent activement à la préservation des terres et de leur valeur grâce à des mécanismes facilitant la gestion des terres. Les autorités locales peuvent faciliter la confiance entre les parties, aider au processus de négociation, fournir des fonds ou, si le terrain est public, l'offrir à des activités agricoles responsables. Ce type d'accords s'avère très utile, non seulement pour permettre l'accès aux terres privées ou publiques, mais aussi pour impliquer de nouvelles parties prenantes dans le processus et rendre les activités agricoles métropolitaines faisables dans des contextes fonciers difficiles.

Exemple 1

Xarxa de Custòdia del Territori (XCT) (Barcelone, Espagne)

XCT (Réseau de la Gestion des Terres) est une organisation à but non lucratif créée en 2003 qui vise à favoriser les accords de gestion des terres dans la région de Catalogne. XCT a développé avec succès un certain nombre d'accords pour utiliser le pâturage pour empêcher les incendies sur les forêts privées, utiliser l'agriculture comme pare-feu dans les zones de transition urbaine-naturelle ou travailler avec des ONG d'inclusion sociale pour effectuer des tâches de conservation sur des terres privées.

Pour plus d'information: <http://custodiaterritori.org/ca/english.html>

Par ailleurs, les pouvoirs publics peuvent jouer un rôle important dans la **réaffectation des terres inexploitées** (voir les exemples 2, 3 et 4), notamment dans le domaine public, et impliquer la société civile dans la définition, l'installation et la gestion de nouvelles activités. Cette stratégie peut s'appliquer à la régénération des espaces urbains abandonnés et à leur transformation en jardins productifs, mais elle peut également servir à d'autres fins liées aux systèmes alimentaires métropolitains, comme la création de centres de distribution ou de points logistiques pour les groupements de consommateurs et les coopératives. Si les terres inexploitées dans les zones métropolitaines sont détenues par des propriétaires privés, les autorités locales peuvent envisager leur achat ou agir en tant que médiateurs pour s'assurer que les espaces urbains sont utilisés de manière fructueuse.

Exemple 2

Plan BUIITS (Barcelone, Espagne)

'BUIITS' (espaces urbains vides avec des implications sociales et territoriales) est un programme complet réalisé par le Conseil municipal de Barcelone qui donne le droit d'utilisation des terrains urbains vacants aux organisations sans but lucratif et aux associations qui ont des propositions et des idées pour réaliser des activités dans ces espaces. Depuis 2012, de nombreux jardins communautaires et d'autres activités d'agriculture urbaine ont été initiés dans le cadre de ce programme et ont engendré d'importants avantages sociaux concernant la création de liens sociaux et de pratiques collaboratives et une sensibilisation accrue de la communauté à l'importance de l'alimentation et de l'agriculture locales.

Pour plus d'information: [<http://ajuntament.barcelona.cat/ecologiaurbana/ca/pla-buits>]

Exemple 3

Le Serre dei Giardini Margherita (Bologne, Italie)

Cette ancienne serre municipale était abandonnée depuis une dizaine d'années quand la municipalité de Bologne a décidé d'ouvrir un appel d'offres pour la réhabiliter. Kilowatt, société coopérative, s'est vu confier cette mission en 2013 et a transformé le site en un lieu d'expérimentation et une nouvelle plateforme pour de nombreuses activités locales, notamment l'agriculture urbaine, l'économie circulaire, la formation, l'entrepreneuriat et l'innovation. Le site est maintenant multifonctionnel, avec un jardin communautaire, un bistrot tourné vers les produits naturels, un groupement d'achat solidaire, un espace de coworking et une garderie.

Plus d'informations sur le catalogue en ligne de MADRE: goo.gl/Qs2LFI

Exemple 4

PER.KA (Thessalonique, Grèce)

PER.KA sont les initiales de "PERiastikoi KAlliergites", qui signifie « cultivateurs de banlieue » en grec. Ce projet a été créé en 2011 par 30 familles vivant à Thessalonique qui voulaient consommer les aliments qu'ils cultivaient dans un espace approprié près de la ville de Thessalonique. Après trois mois de réflexion, ils se sont installés dans le camp militaire abandonné de Karatasou, d'une superficie de 70 ha, pour protester contre la privatisation, la segmentation et la vente de la terre. À ce jour, plus de 130 parcelles sont cultivées dans 7 jardins auto-organisés.

Plus d'informations sur le catalogue en ligne de MADRE: goo.gl/Qs2LFI

3.2.

Assurer la protection des terres agricoles

Les outils de planification territoriale et d'affectation des sols peinent à protéger efficacement les terres agricoles en raison de l'étalement urbain et des intérêts concurrentiels. Pour éviter ce processus dommageable, des stratégies et des politiques publiques doivent être développées pour **décourager la spéculation et la conversion des terres agricoles**. Certaines dispositions légales et réglementaires peuvent améliorer la protection de ces zones, par exemple les périmètres de protection (voir les exemples 5 et 6) ou les parcs agricoles, qui interdisent la construction urbaine ou imposent une liste de critères concernant les pratiques durables. En ce qui concerne les périmètres de protection, il est important de prendre en compte les frontières existantes entre espaces naturels et zones urbaines et de construire des zones de transition (ou tampon) entre eux, qui doivent également bénéficier d'une protection particulière.



Exemple 5 Régulations PAEN (France)

Le PAEN (Périmètre de Protection et de Mise en valeur des Espaces Agricoles et Naturels périurbains) est un outil créé par le gouvernement français pour préserver les usages agricoles dans les zones urbaines et périurbaines. Ces périmètres s'accompagnent d'un plan d'action pour préserver la valeur de ces zones, donner accès à un financement spécial et à une évaluation technique aux producteurs.

Exemple 6 Le Parc Agraire de Baix Llobregat (Barcelone, Espagne)

Le parc agraire du Baix Llobregat a été créé en 1998 en tant qu'initiative commune pour contrer la pression sur les terres agricoles résultant de l'expansion urbaine et industrielle de Barcelone et des villes voisines du delta du fleuve Llobregat. Il couvre une superficie totale d'environ 3 490 hectares, principalement privés, répartis sur 14 communes de la zone métropolitaine de Barcelone. Le Parc dispose d'une structure de gouvernance large qui assure la bonne gestion de sa réglementation et le développement de campagnes marketing pour la promotion des produits locaux.

Plus d'informations sur le catalogue en ligne de MADRE: goo.gl/Qs2Lfi

L'imposition foncière est une autre manière d'aborder la protection des terres agricoles. Des taxes appropriées peuvent contribuer à rendre les ventes de terrains moins attrayantes et donc décourager la spéculation et la conversion des terres agricoles vers d'autres utilisations. Des instruments similaires peuvent être appliqués aux espaces privés abandonnés, imposant une taxe spéciale aux terres agricoles qui restent inexploitées depuis trop longtemps.

3.3.

Promouvoir la multifonctionnalité de l'agriculture métropolitaine

Les avantages et les services que l'agriculture durable apporte à la société vont au-delà de l'approvisionnement alimentaire pour inclure la protection de l'environnement, la préservation du paysage, l'emploi local ou la sécurité alimentaire, entre autres. Tous ces avantages non monétaires ont tendance à être mal évalués, que ce soit sous forme de compensation économique ou de reconnaissance sociale. En ce sens, **il est nécessaire de donner de la visibilité à ces externalités positives et de les capitaliser sous la forme de produits et de services à valeur ajoutée.**

Dans le domaine de l'innovation territoriale, l'une des approches possibles serait de créer **des labels** qui fournissent des informations sur cette valeur ajoutée. L'agriculture urbaine peut être un élément qui plaît aux consommateurs, et elle est généralement proche des marchés des centres urbains, de sorte qu'il existe un potentiel important de commercialisation qui peut être exploité avec une stratégie de communication et de sensibilisation appropriée. En outre, cela pourrait aider à promouvoir les produits locaux et à les différencier du marché conventionnel.



D'un point de vue économique, **la compensation environnementale** peut être un outil utile pour favoriser l'agriculture métropolitaine tout en assurant la stabilité et la viabilité économiques des projets productifs. Ces systèmes de compensation sont basés sur des paiements par hectare versés aux exploitations agricoles en récompense de leur engagement envers des pratiques agricoles durables, qui se sont avérées bénéfiques pour l'environnement et pour la société.

Enfin, il est nécessaire de prendre en compte la multifonctionnalité de l'agriculture lors de **la planification**. Cela signifie prendre en compte d'autres activités économiques qui peuvent être menées dans des exploitations qui ne sont pas directement liées à la production agricole, telles que l'agritourisme ou les activités éducatives. Les autorités locales devraient développer une vaste stratégie pour connecter la société civile et les services publics à ces activités alternatives.

3.4.

Elaborer des cadres juridiques et des plans d'urbanisme appropriés

Le cadre légal régissant l'agriculture métropolitaine et son manque de spécificité est un enjeu majeur. Dans le secteur agricole, les lois européennes ne s'appliquent qu'aux zones rurales et il n'y a pas de distinction particulière pour les activités urbaines et périurbaines. Par conséquent, **il est nécessaire de concevoir un cadre juridique spécifique pour les systèmes productifs urbains et périurbains** afin de permettre la création de tels projets, de les encourager et de garantir leur durabilité. Cette adaptation devrait également faire la différence entre l'agriculture professionnelle et non professionnelle.

Par ailleurs, il est nécessaire de **développer de paire la planification urbaine et alimentaire**, de sorte que l'alimentation devienne une dimension importante de la planification territoriale, ce qui implique de prendre en compte la logistique et la consommation, entre autres. Accorder une attention particulière aux relations entre la planification alimentaire et d'autres politiques pertinentes (telles que la réduction de la pauvreté, le traitement des déchets alimentaires ou les programmes d'inclusion sociale) est également important. Dans ce sens, les autorités locales doivent être poussées à créer des plans directeurs solides qui deviennent des outils puissants pour la planification alimentaire, et à considérer de manière exhaustive les utilisations des terres avec une analyse technique correspondante (voir exemple 7). Il est également important de développer une législation à long terme qui ne change pas continuellement, afin que les entreprises et les organisations de la société civile puissent planifier les activités à venir et s'assurer que leur activité sera durable au fil du temps.

Exemple 7 Projet Alimentaire Territorial (Marseille, France)

Le Projet Territorial Alimentaire (PAT) des Bouches-du-Rhône a été initié par la Métropole Aix-Marseille Provence et le Pays d'Arles dans le cadre de l'appel à projets national lancé par le Ministère de l'Agriculture en 2016. Sur une période de 36 mois, une ambitieuse stratégie agricole et alimentaire pour le territoire sera lancée. La principale innovation du PAT est sa gouvernance collaborative et son approche de développement participatif. Il implique des représentants de l'ensemble de la chaîne agricole et alimentaire dans un processus de diagnostic continu.

Plus d'informations sur le catalogue en ligne de MADRE: goo.gl/Qs2Lfi

Enfin, en ce qui concerne la première thématique, toutes les considérations relatives à l'accès à la terre devraient être rassemblées dans une loi sur le foncier. Il convient de noter que la loi peut permettre l'accès à la terre, tandis que les barrières culturelles et la pauvreté peuvent limiter la capacité à posséder des terres, en particulier pour les groupes minoritaires et les populations vulnérables. Pour atteindre l'égalité, ces groupes doivent obtenir des droits fonciers adéquats, reconnus socialement et juridiquement.

3.5. Coordonner les différentes échelles de planification

Les systèmes alimentaires s'étendent généralement au-delà des villes et même des zones métropolitaines pour atteindre des régions entières, voire des zones plus étendues. Considérer **la grande échelle des chaînes alimentaires et leur empreinte environnementale** est la clé pour formuler de bonnes politiques qui impliquent toutes les parties prenantes concernées (publiques et privées). Les plans régionaux sont également utiles pour mettre en place des actions à long terme, souvent nécessaires pour des changements significatifs dans le développement foncier et immobilier.

Une manière intéressante de traiter les problèmes d'échelle est de commencer par les expériences et les plans locaux, puis de chercher à les coordonner avec des projets plus étendus - une sorte de **territorialisation des plans et des réglementations** ou une approche géographique ascendante dans la planification territoriale. Si le processus inverse est fait (c'est-à-dire en commençant par un plan général et ensuite en développant des projets locaux), il est important de reconnaître la diversité des approches et des options politiques qui peuvent dominer au niveau local. Dans le cas contraire, il existe un risque important de créer des plans directeurs qui soient en conflit avec les préférences locales et/ou qui négligent les spécificités locales.

La conception des plans régionaux doit trouver un compromis entre, d'une part, s'assurer que les projets locaux s'intègrent dans une stratégie globale cohérente et, d'autre part, maintenir l'engagement des parties prenantes locales et de leur communauté; condition nécessaire pour rendre les plans viables et pertinents.

3.6. Améliorer les modèles de participation et de gouvernance

L'engagement actif d'un large éventail de parties prenantes et de la communauté dans son ensemble est un facteur clé de la bonne gouvernance des systèmes alimentaires. En d'autres termes, il est nécessaire de réunir les gens, de les laisser discuter amplement l'élaboration des politiques. Cependant, cette approche fait face à une série de difficultés : trouver les moyens appropriés pour parvenir à une participation diversifiée et active des parties prenantes non publiques (en particulier des acteurs privés), qui peuvent souvent trouver cela inutile et/ou avoir des problèmes pour participer aux processus de consultation ; veiller à ce que la participation des acteurs privés et de la société civile soit intéressante et significative ; partager le pouvoir des conseils locaux et d'autres administrations publiques avec les acteurs économiques et la société civile d'une manière suffisamment pertinente tout en gardant le contrôle global du processus ; coordonner la participation à différentes structures et à différents niveaux territoriaux ; et en tenant compte de la diversité des parties prenantes lors de la planification de processus ou de structures participatifs (avec une attention particulière aux populations vulnérables, par exemple).

Une approche générale qui peut être utile pour surmonter certaines de ces difficultés et **assurer une gouvernance efficace dans le processus d'élaboration des politiques et de modélisation est l'approche dite de «la rencontre à mi-chemin»**, un mélange entre le système d'élaboration des politiques descendantes, ou top-down (les autorités locales peuvent définir le programme général et donner des orientations politiques au processus de prise de décision) et la logique ascendante, ou bottom-up (la communauté met en avant les questions qui importent à ses membres et ont un impact significatif sur les résultats du processus). Une bonne mise en œuvre de cette approche permet aux décideurs politiques d'obtenir des résultats tangibles et viables tout en laissant la place à l'engagement civique et à l'émergence d'idées et de problèmes qui ne découlent pas nécessairement de la stratégie cadre ou du plan directeur (masterplan).



Des exemples concrets d'intégration de la participation à l'élaboration des politiques, du plus petit au plus haut degré de copropriété ou de coproduction, sont : des forums, des comités et des conseils ouverts ; les conseils consultatifs, les organes externes², les observatoires³ et les tables de travail (organes consultatifs) ; budgets participatifs ; et consortiums, syndicats mixtes et conseils alimentaires (organes de décision)⁴ (voir les exemples 7 et 8).

Exemple 8

Tables de concertation AMB (Barcelone, Espagne)

L'Autorité métropolitaine de Barcelone (AMB) utilise des tables de concertation depuis un certain temps (surtout dans le cas de la mobilité). Ces tables rassemblent des groupes de décideurs, de scientifiques et de chercheurs, ainsi que de la société civile, qui se rencontrent régulièrement pour parler d'une série de problèmes (rencontres axées sur les problèmes) et de cette manière, une forte opposition entre certains acteurs sur une question spécifique est souvent adoucie (parce qu'ils parlent aussi d'autres problèmes, et parce qu'il y a d'autres personnes plus neutres qui sont aussi présentes dans ces réunions). Les résultats de ces réunions peuvent être rendus publics mais ils ne sont pas applicables. Ils sont cependant considérés comme un support pour les décideurs politiques.

Pour plus d'information: [<http://www.amb.cat/en/home>]

Une autre manière de traiter de la participation est de **promouvoir des formes de «démocratie alimentaire»** : des manières de prendre en compte les préférences et les idées des citoyens qui sont différentes des processus participatifs, des réunions et des consultations. Ces formes alternatives de participation sont moins liées au dialogue et à la discussion et plus proches d'options concrètes et pratiques, telles que la facilitation d'initiatives communautaires (coopératives de consommateurs, associations de soutien à l'agriculture, coopératives de supermarchés, etc.) ou de renforcer la responsabilité individuelle.

3.7.

Décloisonner les politiques alimentaires

Les systèmes alimentaires sont complexes et recourent de nombreuses questions. De même, la gouvernance de l'agriculture métropolitaine doit traiter un large éventail de problèmes. Par conséquent, **les politiques et les programmes d'agriculture urbaine et périurbaine doivent rassembler les parties prenantes, les responsables publics s'occupant de différentes thématiques et des préoccupations diverses**, (agriculture, éducation, énergie, santé, inclusion sociale, etc.). Cette approche est utile non seulement pour aborder les systèmes alimentaires de manière appropriée, mais aussi parce qu'elle peut créer des liens fructueux avec des organisations d'autres départements ou domaines, tel que le lien entre l'agriculture métropolitaine et la biodiversité. Les organisations de conservation des espaces naturels s'intéresseront à l'agriculture urbaine et périurbaine (et pourraient apporter une force de travail et des financements dans ce domaine) si elles voient que l'agriculture a un impact direct sur la biodiversité (et dans le cas de l'agriculture paysanne, un impact positif). Reconnaître cette contribution peut également ajouter de la valeur aux produits locaux sans avoir à dépenser des ressources supplémentaires.

² Les organismes externes peuvent être utiles pour définir les politiques locales et métropolitaines. Ils doivent d'abord évaluer les solutions possibles en fonction des indicateurs de durabilité. Ils sont formés par différents intervenants, dont certains (mais pas tous) peuvent travailler pour le gouvernement, et ils peuvent avoir leurs propres programmes, par ex. en ce qui concerne la science et la recherche.

³ La création d'Observatoires Fonciers Urbains (qui existent déjà dans les zones rurales) réunissant des opérateurs fonciers, des organisations professionnelles agricoles et des autorités locales dans le but d'assurer la visibilité de l'agriculture et de coordonner l'accès à la terre.

⁴ Le rapport *Caring together for nature* (2013) contient un recueil de différents modèles de gouvernance pour l'implication sociale dans les programmes d'intendance des terres en Europe. Disponible en ligne sur: [http://landstewardship.eu/images/pdf/European_manual_LS.pdf]

3.8. Sensibiliser à l'importance des systèmes alimentaires

Un autre facteur essentiel de la bonne gouvernance et de la participation est la haute sensibilisation de la société civile, des acteurs privés et des décideurs politiques à l'importance de l'agriculture métropolitaine. Cela implique de soulever le problème, de fournir des informations pertinentes et complètes et de générer un sentiment de coresponsabilité.

La dissémination d'idées plutôt difficiles ou compliquées concernant les politiques alimentaires et l'alimentation peut bénéficier de l'utilisation de diverses méthodes. Les méthodes les plus traditionnelles, telles que les sessions d'information ou les campagnes médiatiques, peuvent être complétées par des idées plus innovantes (ateliers, discussions courtes, lieux d'expérimentation ...). Éviter les canaux institutionnels (par exemple établir des collaborations dans lesquelles les autorités locales fournissent les contenus à partager et les organisations privées délivrent le message - voir l'exemple 9) et utiliser des espaces différents pour les événements de dissémination (comme les fermes ou les jardins) peut aussi être fructueux. L'art est un autre outil important de sensibilisation à l'importance de l'alimentation et des terres agricoles. Les débats cinématographiques, les performances et les événements culturels peuvent être beaucoup plus attrayants que les articles et les communiqués de presse, car ils véhiculent des messages fondés sur des valeurs émotionnelles et culturelles.

Enfin, il est important d'aborder ces aspects de la communication et de la sensibilisation dès le début des processus d'élaboration des politiques, même s'ils ne sont pas complètement définis. Cela facilite l'appropriation de la dynamique de projet par les citoyens et ouvre la voie à un soutien et à des apports inattendus.

Exemple 9 Future Food Institute (Bologne, Italie)

Le Future Food Institute (Institut de l'Alimentation Future) est une organisation à but non lucratif basée en Italie qui vise à construire un monde plus équitable en mettant en lumière une série d'innovateurs de calibre mondial, en stimulant leur potentiel entrepreneurial et en améliorant l'expertise et la tradition agroalimentaires. Certains de leurs programmes réussis résultent de collaborations avec les pouvoirs publics locaux et l'autorité métropolitaine, qui aident à l'organisation de campagnes de communication et de sensibilisation.

Pour plus d'information: <http://futurefood.network>

4. Recommandations

Les innovations territoriales discutées dans ce rapport ne concernent qu'une partie des multiples dimensions et parties prenantes que recoupe l'agriculture métropolitaine. Cependant, les questions présentées vont dans le sens d'un certain nombre de recommandations qui peuvent aider à préserver et à renforcer l'agriculture urbaine et périurbaine.

Société civile, agriculteurs et autres parties prenantes du secteur privé :

- Explorer différents instruments afin d'accéder aux terres arables pour de nouveaux projets agricoles: appels d'offres publics, accords de gestion, espaces servant à effectuer des tests agricoles, régime foncier coopératif, etc.
- S'engager ou participer activement dans des formes innovantes de «démocratie alimentaire» ayant un impact direct dans la conception de systèmes alimentaires métropolitains (coopératives de consommateurs, associations de soutien à l'agriculture, supermarchés coopératifs, etc.)

Autorités publiques :

- Développer des stratégies politiques pour décourager la spéculation et la conversion des terres agricoles vers d'autres usages : aménagement du territoire, fiscalité foncière, mise en place de parcs agricoles et de banques foncières, réglementation des périmètres de protection, etc.
- Reconvertir les terres urbaines publiques inutilisées ou abandonnées en espaces de développement de projets agricoles, en associant la société civile à leur processus de définition, d'installation et de gestion.
- Reconnaître la multifonctionnalité de l'agriculture métropolitaine dans le développement de stratégies territoriales afin de compenser, socialement et économiquement, tous les avantages non monétaires que l'agriculture apporte à la société.
- Tenir compte de la diversité des activités économiques pouvant être menées dans des exploitations qui ne sont pas directement liées à la production alimentaire, telles que l'agrotourisme ou les activités éducatives.
- Développer un cadre légal qui s'adresse à l'agriculture métropolitaine et à ses spécificités (tels que les projets d'innovation sociale, mais aussi les agriculteurs urbains, les certifications et les réglementations sanitaires, etc.) de manière inclusive et participative.
- Elaborer et respecter des lois et des plans à long terme qui assurent la stabilité des initiatives agricoles métropolitaines.
- Intégrer la participation dans la planification et l'élaboration des politiques métropolitaines et régionales à travers la diversité des outils existants (conseils consultatifs, forums ouverts, budgets participatifs, consortiums, etc.).
- Rechercher la coordination des expériences et des plans locaux avec des stratégies régionales et nationales.
- Rechercher l'intégration des programmes d'alimentation territoriaux avec des stratégies et des actions d'autres domaines politiques, en gardant à l'esprit la dimension holistique des systèmes alimentaires.
- Discuter des politiques et des programmes de l'agriculture métropolitaine avec des fonctionnaires d'un large éventail de domaines (agriculture, éducation, énergie, santé, inclusion sociale, etc.) pour améliorer le diagnostic et les propositions et créer des liens fructueux avec d'autres départements ou institutions.
- Développer des stratégies de communication fortes et innovantes pour souligner l'importance de l'agriculture métropolitaine dans le contexte des systèmes alimentaires locaux ; engager des ressources et des canaux non institutionnels pour atteindre un public plus large (partenariats avec des organismes sociaux, événements publics, participation à des jardins communautaires, etc.).

Ressources complémentaires:

- Guide de recommandations politiques MADRE
- Catalogue de bonnes pratiques MADRE (en anglais): goo.gl/Qs2LFI
- Plateforme AGRI-MADRE : Systèmes agricoles et alimentaires métropolitains en Méditerranée (www.agri-madre.net)



Liens vers le catalogue MADRE en ligne:

goo.gl/Qs2LFi

www.agri-madre.net



m.dieny@avitem.org

madre.interreg-med.eu



@madremed



@medMADRE



medMADRE

Projet cofinancé par le Fonds
européen de développement régional

Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet MADRE -cofinancé par le programme Interreg MED 2014-2020- avec la contribution de l'ensemble des partenaires du projet ainsi qu'un large panel d'acteurs des 6 métropoles et le support technique de Llaurant Barcelona.

Le contenu de ce rapport n'exprime pas la position officielle de l'Union Européenne. Les auteurs du document sont entièrement responsables des informations et positions exprimées.